

SECTION CROIX-ROUGE DE SION

ACTIVITE DE FIN 1979 A 1992

Préambule

Lors d'une réunion survenue le 18.05..2009 au bureau de l'Association valaisanne de la Croix-Rouge à Sion en présence de Mme Sylvie Zumofen-Jung, M. Emmanuel Ancay et moi-même, il m'a été proposé d'établir une notice retraçant l'activité de la section CR de Sion durant la période au cours de laquelle j'en ai été le président, soit de novembre 1979 à avril 1992 (12 ans et demi). J'ai accepté cette proposition.

Pour la rédaction d'une telle notice, je pensais m'appuyer sur les archives de la section déposées au sous-sol des bureaux CR de la rue des Remparts 8 à Sion, archives classées en son temps sous les directives de M. Raphaël Mottet. J'ai appris cependant, en fin de réunion le 18.05.09, que ces archives avaient été détruites lors du déménagement des bureaux CR de la rue des Remparts 8 à la rue du Chanoine Berchtold 10 en février 2009. Dans ces conditions inattendues et ne pouvant m'appuyer sur ma seule mémoire pour fournir des données suffisamment précises et complètes, j'ai consulté les anciens membres du comité de la section d'alors en espérant que l'un ou l'autre aurait peut-être conservé quelques archives personnelles. Mon initiative s'est révélée heureuse. En effet, Mme Carmen Dubey a été la seule à avoir conservé chez elle les copies d'une bonne partie des rapports annuels présentés lors des assemblées générales ainsi que des procès-verbaux des séances de comité et des assemblées générales. Elle m'a remis ces documents le 27.05.09 et je lui en suis très reconnaissant. Ma notice a pu dès lors être établie de façon précise et assez détaillée.

Notice historique

Après avoir présidé depuis 1971 la section CR de Sion englobant les districts de Sion, Hérens et Conthey, M. le Colonel-Brigadier Guy de Weck a été atteint, en automne 1979, d'une grave maladie qui l'a obligé à interrompre brutalement ses activités et notamment sa fonction au sein de la CR locale. Un successeur fut aussitôt recherché et j'ai été sollicité. Après avoir rapidement pris connaissance en novembre 1979 de ce qu'était cette section CR et quelles en étaient les diverses activités, j'ai donné mon accord pour succéder de suite à M. de Weck.

En octobre 1979, la section CR de Sion, fondée le 6.03.1911, était dirigée par un comité composé des 3 membres suivants :

président	M. Guy de Weck
secrétaire	Mme Gabrielle Juillard
trésorier	M. René de Preux.

Les 3 membres communiquaient entre eux mais il n'y avait pas de séances de comité. La section comptait env. 60 membres qui versaient une cotisation annuelle de CHF 10.- Il n'y avait pas d'assemblées générales annuelles ni de rapports annuels d'activité. Les statuts de la section dataient de 1911. Il n'y avait pas d'archives.

Les diverses activités de la section en 1979 avaient été les suivantes:

Les cours de santé: "soigner chez soi", "puériculture", "vieillir en bonne santé", "baby-sitting" étaient dispensés selon la demande par 3 monitrices CR, à savoir Mmes Dubay, Crescentino et Roduit. En 1979, 7 cours avaient été donnés.

La collecte de mai était organisée par Mme Yvonne Burgener et faite par des dames bénévoles qui quêtaient auprès des entreprises et sociétés locales (banques, médecins, bureaux d'ingénieur et d'architecte, etc). Elle était complétée par la vente d'insignes CR fournies par la CRS Berne. Le bénéfice était au profit de la CRS et de la SSR (société suisse des Samaritains) à raison de 85% et de la section CR de Sion à raison de 15%. Le résultat 1979 s'était monté à CHF 19'151,50, soit CHF 2'873.- pour la section.

Le centre de transfusion du sang (CT) était installé au rez-de-chaussée de la maison des infirmières située près de l'hôpital de Gravelone. Le Dr Jean-Joseph Amacker en était le responsable et Soeur Valérie la directrice. Le nombre des donneurs de sang se montait à env. 5'000 et il y avait eu 3'856 prises de sang en 1979.

Pour remercier les personnes ayant fait 25 dons de sang, une sortie en car d'une journée était périodiquement organisée. Il y avait eu 29 donneurs à celle qui avait eu lieu le 27.05.1979.

La vente de mimosa fourni par la section CR de Genève et provenant de la Côte d'Azur, vente dont le bénéfice devait être entièrement consacré à l'aide à la jeunesse, était dirigée par Mme Claude Pellissier secondée par un groupe de dames bénévoles. Le bénéfice s'était monté à CHF 4'697.- en 1979. L'aide apportée par la section consistait en subventions à des jeunes leur permettant de participer à des camps de vacances organisés par la section CR de Martigny en été à la mer, à Riccione en Italie. En 1979, 23 enfants avaient participé à ces camps.

Les transports de personnes âgées étaient organisés par Mme Gabrielle Juilland qui recourait aux services bénévoles de 20 propriétaires de voitures. Ces transports avaient totalisé 1'500 km en 1979.

Action de secours en faveur des déshérités. Il n'y avait pas eu de demandes d'aide en 1979.

Collecte de textiles usagés. Cette collecte consistait à rassembler auprès de la population des vêtements et des textiles usagés qui étaient acheminés par CFF chez Texaid à Schattdorf (Uri). Texaid les achetait pour le recycler à un prix variable selon l'évolution du marché. Cette collecte était faite chaque année à tour de rôle par la CR et par Caritas-Valais. Elle n'avait pas eu lieu pour la CR en 1979.

Réfugiés. La prise en charge d'immigrés ayant reçu de la Confédération le statut de réfugiés (réfugiés statutaires) a été accepté comme tâche permanente par la CRS en

1979. Antérieurement, la CRS ne s'était occupée momentanément de réfugiés que dans des situations précises, notamment pour des Tibétains fuyant l'occupation chinoise en 1950, pour des Hongrois dont le pays fut attaqué par des chars soviétiques en 1956 et lors de la répression du "printemps de Prague" en 1968. La section de Sion avait accepté, en automne 1979, de prendre en charge 2 familles cambodgiennes (3 et 4 personnes) se trouvant au centre d'accueil de Salvan pour un stage sanitaire de quelques semaines à leur arrivée en Suisse.

Car de l'amitié. La CRS possédait un car spécialement équipé pour le transport des handicapés avec fauteuils roulants. Selon les disponibilités de ce car, la section de Sion le louait pour une sortie annuelle à laquelle elle invitait des handicapés de la région sédunoise. Une telle sortie n'avait pas pu être organisée en 1979.

Activités de la section CR de Sion dès le mois de décembre 1979

Durant décembre 1979

Réfugiés cambodgiens: Les 2 familles mentionnées ci-dessus (3 et 4 personnes) sont arrivées de Salvan à Sion le 5.12.1979. Elles ont été confiées par la section à un groupe d'accueil formé par des membres du Rotary-club et de la Bourgeoisie de Sion présidé par M. André Perraudin. Ce groupe s'est occupé de leurs logements et ameublements et les a encadrées pour tous les problèmes rencontrés (santé, intégration, scolarité, recherche d'emplois, etc). Tous les frais étaient avancés pas la section qui en facturait 90% à la CRS et en supportait 10%.

Centre de transfusion: Le 17.12.1979, ce centre a été transféré de Gravelone dans ses nouveaux locaux loués à Champsec, dans l'Institut central des hôpitaux valaisans, au nord du nouvel hôpital.

Dès le 1^{er} janvier 1980

Ayant pu me documenter et faire le survol détaillé des diverses activités de la section, j'ai convoqué pour le mercredi 30.01.1980 Mme Juilland, M. de Preux, les 3 monitrices CR. M. Dr. Amacker et le Major Ebiner (cdt du feu et de la PC de Sion) afin de prendre tous ensemble les décisions nécessaires quant à l'orientation à donner à la section pour l'avenir.

Il faut signaler que Mme Yvonne Burgener avait demandé à être remplacée en tant que responsable de la collecte de mai et que Mme Claude Pellissier avait accepté de continuer à organiser et diriger la vente du mimosa avec son groupe de bénévoles.

Les décisions suivantes on été prises lors de cette réunion du 30.01.1980 :

- Continuer toutes les activités de la section et chercher à les développer au mieux selon les besoins.
- Prévoir si possible plusieurs sorties annuelles avec le car de l'amitié en invitant aussi les malades chroniques et les personnes âgées.
- Nommer, avec son approbation, le Major Pierre Ebiner comme responsable de l'organisation de la collecte des textiles usagés.

- Charger le président d'actualiser les statuts et de préparer un projet à soumettre à l'assemblée générale de la section et à la CRS
- Maintenir la cotisation annuelle des membres individuels de la section à CHF 10.- et fixer celle des membres collectifs à CHF 20.-.
- Garder au sein du comité, avec leur approbation, Mme G. Juilland et M.R. de Preux.
- Elargir le comité en nommant membres, avec leur approbation, M. Dr.Amacker, Mmes de Balthazar, Dubey, Crescentino, Produit, ainsi que le Major Ebiner.
- Continuer à confier à Mme Métry la tenue, à titre bénévole, des comptes du centre de transfusion du sang, comptes faisant l'objet d'une comptabilité séparée de celle de la section.
- Présenter à l'assemblée générale (AG) de la section un comité formé des 9 membres suivants, membres acceptant de fonctionner à titre provisoire dès ce jour.

Composition du nouveau comité provisoire (avec attributions particulières)

Président	André Schmidt	contacts avec CRS secteur des réfugiés et décomptes avec CRS
Secrétaire	Gabrielle Juilland	transports de personnes âgées et de malades
Trésorier	René de Preux	comptabilité de la section (sans celle du CT)
Membres	Jean-Joseph Amacker	centre de transfusion
	Carmen Dubey	cours CR
	Françoise Produit	cours CR
	Monique Crescentino	cours CR
	Yvonne de Balthazar	collecte de mai, service du bénévolat
	Pierre Ebiner	collecte des textiles usagés.

ACTIVITES ANNUELLES DE LA SECTION DES 1980

Les activités mentionnées en pages 2 et 3 ci-dessus pour l'année 1979 ont été régulièrement et annuellement exercées et développées. Les résultats en chiffres sont résumés au tableau annexé.

Afin de ne pas allonger la présente notice, seuls les événements particuliers survenus au cours des diverses années sont mentionnés ci-après.

Année 1980

Le déménagement du centre de transfusion dans ses nouveaux locaux de l'Institut central a entraîné un investissement important de CHF 41'000.- qui a permis d'adapter au mieux les installations aux prévisions des besoins futurs. Soeur Valérie y est occupée à plein temps et est secondée par 5 personnes à temps partiel, à savoir 4 infirmières et une laborantine.

Les cours de puériculture sont donnés au Centre médico-social de Sion par Mmes Marie-Jeanne Favre et Cécile Bérard.

La collecte de textiles usagés a eu lieu le 26.03 en collaboration avec la section de Sion des Samaritains et avec l'appui des chauffeurs, aides et camions de l'école de recrues de Sion. Caritas-Valais a renoncé à participer à cette collecte qui sera dès lors organisée chaque année par notre section CR et celle des Samaritains. Le produit en sera réparti à raison de 50% pour notre section et 50% pour celle des Samaritains.

Au sujet des réfugiés, en mars, une famille cambodgienne de 4 personnes a été attribuée à notre section. Elle a été confiée au groupe d'accueil Rotary-Bourgeoisie. En novembre, une famille vietnamienne de 7 personnes (parents + 5 enfants) a été reçue par la section et confiée au groupe d'accueil formé par le Lion's club de Sion présidé par M. Michel Zimmermann. Nous assurons la liaison et les décomptes entre les 2 groupes d'accueil et la CRS.

A l'occasion de la journée des malades le 2.03, des bouquets de fleurs ont été offerts aux personnes âgées de l'hôpital de Gravelone. Mme Y. de Balthazar s'est occupée de cette action avec des dames bénévoles. Il a été décidé de renouveler cette action chaque année.

La collecte de mai a été élargie en sollicitant aussi les marchands de vins et les assurances.

A la suite du tragique tremblement de terre survenu en Italie à fin novembre, la section a organisé, en collaboration avec le vice-Consulat d'Italie à Sion, une collecte d'habits et de couvertures. Le Major Ebner a dirigé cette action.

Année 1981

Un projet de nouveaux statuts pour la section a été envoyé à la CRS à Berne le 18.04 et soumis à son approbation. Elle demande que ce projet soit préalablement approuvé par l'assemblée générale de la section.

Dès le 1.01, une nouvelle loi sur l'asile est entrée en vigueur. Les réfugiés peuvent dès lors choisir leur lieu de résidence. La section doit se préparer à de nouvelles arrivées, probablement nombreuses.

L'Ecole d'infirmières de Sion a demandé qu'une information y soit donnée aux élèves sur le service sanitaire coordonné. Il s'agit de leur exposer les tâches de la CRS en cas de catastrophes graves ou de guerre et de leur expliquer les dispositions prises pour assurer une coordination immédiate entre les services sanitaires civils et militaires. Il s'agit aussi d'inciter les élèves à s'inscrire comme volontaires dans le service sanitaire Croix-Rouge. Le président Schmidt a donné cette information le 6.03 et le 10.04. Cette action sera répétée chaque année.

En février, M. A. Perraudin informe le président que le Rotary et la Bourgeoisie mettent fin à l'activité du groupe d'accueil des réfugiés, ces derniers étant actuellement quasi autonomes. La CRS a décidé d'engager à sa charge et à plein temps Mme Elisabeth Praz comme assistante pour les réfugiés du Valais.

Année 1982

M. Kurt Bolliger a été élu président de la CRS en remplacement de M. le Professeur Hans Haug. Il est entré en fonction le 10.11.1982.

Une première Assemblée générale de la section a eu lieu le 9.03. Le Major Pierre Ebiner a été nommé vice-président de la section.
A l'avenir, une AG sera convoquée chaque année.

Le projet de nouveaux statuts de la section a été adopté le 9.03 par l'AG. Ce projet a été soumis à la CRS qui l'a approuvé.

La journée du réfugié a eu lieu le 16.06. Elle a été organisée par Mme Praz et M. Pascal Pellissier en collaboration avec Caritas-Valais. Un stand d'information a été installé à la rue de Conthey.

Soeur Valérie a demandé son remplacement au centre de transfusion.

Pour s'adapter à l'évolution, dès fin 1982, les bouteilles en verre utilisées au centre de transfusion pour les prises de sang seront remplacées par des sachets en plastique. Cette opération entraînera une dépense de CHF 10'000.-.

De nombreux réfugiés arrivent en Valais qui a accepté d'en prendre en charge 90 en 1982. En novembre, Mme Praz s'occupait de 80 réfugiés statutaires, à savoir 57 Indichinois, 20 Polonais et 3 Roumains. De plus, 21 requérants d'asile séjournent en Valais.

Soeur Marie-Bosco a suivi l'enseignement prévu pour dispenser le cours de préparation aux soins de base institué par la CRS pour la formation des auxiliaires de santé.

Soeur Marie-Chantal a suivi l'enseignement prévu pour dispenser le cours de baby-sitting.

La section dispose de 7 monitrices CR pour prodiguer les cours CR.

Année 1983

Au centre de transfusion, Soeur Valérie a été remplacée à plein temps dès le 1.02 par Melle Anne-Bernadette Jacquier, infirmière.

Le centre de transfusion a fait un don de CHF 10'000.- à "Solidarité Tiers-Monde" présidé par M. Vital Darbellay, Conseiller national, don affecté à la transfusion sanguine pour les habitants de Kotiyam et Karala en Inde.

Grâce à l'appui de la Fédération Romande des Consommatrices et des Samaritains, nous avons pu récolter env. 400 kg de médicaments qui ont été amenés au centre de tri de Mme Dr. Cuendet à Lausanne. De là, les médicaments encore valables sont acheminés vers des pays qui en manquent. Cette action de récolte de médicaments menée par la section se fait de façon continue.

En collaboration avec Caritas-Valais, la section a organisé le 25.06 la journée du réfugié. Un stand pour l'information a été monté à la rue de Conthey et diverses autres actions ont eu lieu à Sion.

Année 1984

Le Comité de la section a accepté sa réélection pour une année.

Mme Praz a donné pour le 30.06 sa démission du service d'aide aux réfugiés. Elle a été remplacée par Mme Denise Fasoli, assistante sociale, engagée par la CRS.

Afin de compléter l'équipement du centre de transfusion 3 nouveaux fauteuils électriques réglables pour les donneurs ont été achetés pour CHF 6'864.-.

Avec l'appui de la Maison Hallwag SA, les 4 sections du Valais romand ont lancé en novembre l'action "Oeuf de Colomb" afin de récolter des fonds. Il s'agit de l'envoi à des donateurs potentiels d'une brochure contenant des astuces diverses pour des solutions à des petits problèmes de la vie courante. Le prix de la brochure est laissé au choix des donateurs.

Année 1985

La vente de mimosa faite chaque année en fin janvier n'a pas pu avoir lieu en raison des intempéries qui ont ravagé le sud de la France.

L'Assemblée générale a décidé de porter la cotisation annuelle à CHF 20.- pour les membres individuels et CHF 40.- pour les membres collectifs.

Le comité de la manifestation "Nuit des neiges" organisée chaque année à Cran-Montana a versé CHF 10'000.- aux sections CR du Valais. Ces dernières ont décidé de donner cette somme à la CR Genevoise au titre de participation aux frais d'exploitation du "car de l'amitié".

Dès cette année 1985, la répartition du bénéfice de la collecte de mai a été modifiée. Les sections CR vont recevoir 85% du bénéfice et la CRS 15%.

L'action "Oeuf de Colomb" pour la recherche de fonds a rapporté CHF 16'459.- à répartir entre les 4 sections CR du Valais romand. La section de Sion a reçu CHF 5'616.-.

Un service de baby-sitting a été mis sur pied par la section. Mme Catherine Theler le dirige. Elle tient un fichier des baby-sitters et remet aux intéressés les documents fixant les responsabilités de ces dernières et celles de leurs employeurs.

Le centre de transfusion a commencé en septembre la congélation du plasma et en octobre la préparation du sang dé leucocyte. De plus, il est seul habilité en Valais pour effectuer les contrôles relatifs au sida.

Année 1986

Dès cette année, selon de nouvelles dispositions de la CRS, le bénéfice de la collecte

de mai reviendra à 100% à la section qui a organisé et fait la collecte.

Le bénéfice de la vente du mimosa faite en janvier 1986 a été très modeste vu le prix d'achat élevé du mimosa provoqué par le gel important survenu au début 1985.

Lors de la journée des malades, des bouquets de fleurs ont été offerts, non seulement aux pensionnaires de Gravelone, mais aussi à ceux de l'EMS Saint-François.

De nouveaux contrôles ont été imposés par la CRS à notre centre de transfusion pour détecter le sida et d'autres maladies transmissibles par des transfusions de sang.

Le Dr. Amacker a fait part en juin de sa décision de passer la responsabilité du centre de transfusion à Mme Dr. Michèle Stalder, hématologue.

La Ligue valaisanne contre les toxicomanies sollicite de notre section une participation à la réalisation d'un film destiné à l'information des parents. Il est décidé de lui verser CHF 5'000.- à ce sujet.

Année 1987

Mme Dr. Michèle Stalder a été engagée et a pris au début avril la responsabilité du centre de transfusion en remplacement du Dr. J.-J Amacker. Elle a introduit le prélèvement du sang selon le système "des poches multiples" qui permet d'obtenir, à partir d'un don de sang, plusieurs produits sanguins et qui réduit les risques de contamination lors des prises de sang. Elle signale que le prix du sachet de sang facturé aux hôpitaux est actuellement de 55.-CHF.

En 1972 environ, sous la présidence de M. de Weck, un bus VW avait été acheté pour la transfusion du sang au Burundi. Le Président de la CR du Burundi nous ayant signalé que ce véhicule était arrivé à bout, il a été décidé, avec l'accord de la CRS, de le remplacer par un bus Toyota. Le coût d'env. CHF 22'000.- a été pris en charge par le centre de transfusion. .

Le contrat liant Mme Fasoli et la CRS pour l'aide aux réfugiés a pris fin le 30.06.1987. Mme Fasoli a été d'accord de continuer son activité selon un contrat établi entre elle et les sections CR valaisannes. Il faut relever que l'aide aux réfugiés concerne notamment la recherche de logements, de mobiliers, d'emplois ainsi que l'organisation de cours de français, l'établissement des déclarations d'impôts, les contacts avec les autorités, les médecins et dentistes, etc.

Selon les modifications de la loi sur l'asile acceptées en vote populaire le 5.04.1987, les auditions des requérants d'asile auront lieu dès le début 1988 dans les cantons et non plus à Berne. Elles seront conduites par les polices cantonales et auront lieu en présence d'un représentant d'une oeuvre d'entraide (ROE). Le rôle du ROE est d'assurer le déroulement correct de l'audition. Notre section a trouvé 7 personnes ayant accepté d'être ROE et Mme Elisabeth Praz a accepté d'assumer la direction de ce nouveau service.

La recette de la collecte de textiles usagés qui a eu lieu le 23.09.87 s'est montée à CHF 2'994.- dont 50% pour notre section. Ce très modeste résultat est dû à l'importante chute du prix des textiles usagés sur le marché.

Année 1988

Dès le 01.01.88, la cafétéria de l'Institut central des hôpitaux, gérée par le centre de transfusion, a été reprise par cet Institut qui prend en charge la rétribution de la responsable (Mme Delèze).

Mme Dr. Stalder a équipé le centre de transfusion d'un microscope Leitz (CHF 2'686.-) et d'une petite centrifugeuse (CHF 7'434.-).

Le travail au centre de transfusion a beaucoup augmenté à la suite des contrôles très stricts imposés par le service de transfusion de CRS, notamment concernant la sida et l'hépatite.

Le Président de la CRS, M. K. Bolliger a donné sa démission pour fin mai 1988. Il a été remplacé par le vice-Président, M. Dr Kennel.

La distribution de fleurs lors de la journée des malades le 06.03.88 a été étendue aux pensionnaires de la Résidence à Sion.

Le 12.04.88, lors de l'Assemblée générale, M. Philippe Bender, valaisan de Fully, membre de la CRS depuis quelques mois, a représenté cette dernière et pris contact pour la première fois avec une section CR du Valais.

Lors de cette AG, M. René de Preux a souhaité être déchargé à fin 1988 de sa fonction de trésorier et a proposé M. André Praz pour lui succéder. Ce dernier a été élu comme membre du comité et trésorier dès 1989. Les autres membres du comité ont accepté un nouveau mandat.

En août 88, la section a reçu la Commission régionale des sections romandes CRS. Les débats ont eu lieu à la salle de conférences de l'hôpital de Sion et le repas au restaurant des Iles.

A l'initiative du président de la section, un Comité pour l'aide aux réfugiés (CAR) a été créé par les cinq sections valaisannes le 10.05.88. Ses buts et son activité ont été fixés dans un règlement approuvé par les 5 sections. M. A. Schmidt en a pris la direction.

Au cours de l'année, nos 9 ROE, conduits par Mme E. Praz, ont assisté à env. 120 auditions de requérants d'asile par la police cantonale.

La collaboration entre l'hôpital de Martigny et notre centre de transfusion pour la préparation des produits sanguins a fait l'objet d'une convention.

L'auto-transfusion (malade transfusé avec son propre sang) est pratiquée par notre CT de Sion. Cela implique des contraintes supplémentaires dans le stockage du sang.

Vu la constante évolution dans le domaine de la transfusion, l'achat de matériel complémentaire performant s'est révélé indispensable. Environ CHF 50'000.- ont été investis pour l'achat d'une grande centrifugeuse (CHF 40'000.-), un bahut de congélation (CHF 5'200.-), un frigo et divers. Il est prévu en outre de passer prochainement à la gestion informatisée.

Année 1989

Dès le printemps 1989, le Service social de la Commune de Sion a accepté d'utiliser officiellement des auxiliaires de santé CR pour les soins à domicile. Antérieurement, M. Michel Biollaz, chef de ce Service les utilisait malheureusement officieusement et à notre insu en prétendant qu'il n'engageait que des infirmières diplômées.

Mme Anne Fostier, infirmière diplômée a accepté d'être la monitrice responsable de notre section pour les cours CR.

Dès mi-1989, la facturation des prestations du centre de transfusion a été assurée par les services informatiques de l'Institut central des hôpitaux valaisans.

Mmes Yvonne de Balthazar et Monique Crescentino ont demandé à être remplacées au sein du Comité de la section. Lors de l'AG du 25.04.89, les nouveaux membres du comité suivants ont été élus :

M. André Praz en remplacement de M. René de Preux
Mme Jocelyne Spar (qui a accepté d'organiser les collectes de mai)
Mme Remedios Parvex.

Au cours de l'été 1989, M. André Praz, nouveau trésorier, a informatisé la comptabilité de la section et mis le fichier des membres sur ordinateur.

En automne 1989, Mme Catherine Théler ne pouvant plus assumer la direction du service de baby-sitting a donné sa démission. Elle a été remplacée par Mme Madeleine Pannatier.

Année 1990

Dès le début de l'année, la comptabilité du centre de transfusion a été informatisée et effectuée par la Société Orega SA de Sion dirigée par M. A. Praz. L'Institut central a décidé d'assurer par voiture la distribution des préparations sanguines pour les divers hôpitaux valaisans.

Mme Anne Fostier a dû interrompre son activité de monitrice responsable des cours CR vu son départ au Zaïre avec son mari..

Une convention a été signée avec l'hôpital de Monthey. Elle prévoit que les prises de sang effectuées dans la région le soient sous la responsabilité du centre de transfusion de Sion et contrôlées par ce dernier.

Les familles enregistrées au service de baby-sitting de la section sont au nombre de 26.

Mme Pluss qui suit une formation d'assistante sociale en cours d'emploi a été engagée par le CAR.

Année 1991

1991 a été une année marquante pour la CRS qui a fêté son 150^{ème} anniversaire. La section CR de Sion, fondée le 6.03.1911 a atteint ses 80 ans d'existence.

Mmes Françoise Produit et Jocelyne Spahr ayant demandé à être remplacées au comité, l'AG du 16.04.1991 a nommé Mme Anne de Kalbermatten et M. Marius Defleur comme nouveaux membres.

Il est prévu de passer en 1992 à l'informatique pour la gestion du sang au Centre de transfusion. Cela concernera toute l'activité du centre ainsi que le fichier des donneurs. Le coût de l'opération est devisé à CHF 80'000.- à amortir en 5 ans.

La CRS ayant demandé avec insistance depuis longtemps que la section dispose d'un secrétariat, il est décidé de le créer à l'essai. Deux locaux ont été loués à l'avenue des Remparts 22 à Sion et raccordés au réseau téléphonique. Ce secrétariat sera géré pour débiter par des bénévoles.

Pour la collecte de mai, il devient de plus en plus difficile de trouver des dames bénévoles. Il est donc prévu, dès 1992 d'adresser aux donateurs une lettre de demande de don accompagnée d'un dépliant exposant la destination des dons et d'un bulletin de versement.

Mmes Françoise Produit et Monique Crescentino ont démissionné en tant que monitrices pour les cours CR.

Lors de l'AG du 16.04.91, Mmes Françoise Produit et Jocelyne Spahr, démissionnaires du comité ont été remplacées par Mme Anne de Kalbermatten et M. Marius Defleur.

Il est prévu d'engager Mme Mercédès Meunier, monitrice CR, compétente pour dispenser le cours de préparation aux soins de base, afin d'assurer la coordination des cours CR et la formation des auxiliaires de santé. Ces dernières en effet sont de plus en plus demandées par les homes pour personnes âgées qui ont besoin de personnel non-professionnel.

Vu le nombre croissant des réfugiés statutaires en Valais, le CAR a dû engager une nouvelle collaboratrice. Il s'est agi de Mme Marylène Moix qui suit une formation d'assistante sociale en cours d'emploi.

Le personnel du centre de transfusion comprend une infirmière responsable à plein temps, trois infirmières, deux laborantines et deux aides, toutes à temps partiel.

Avec le sang récolté à Martigny et à Monthey, le nombre de prises augmente. Il en est prévu env. 9'000 pour 1992 avec un chiffre d'affaires atteignant le million.

En 1991, nos 13 ROE ont participé à 323 auditions de requérants d'asile conduites par la police cantonale.

A fin 1991, le CAR dirigé par Mme Fasoli avait en charge 31 familles totalisant 102 personnes en provenance de Yougoslavie, Afghanistan, Cambodge, Turquie, Viêt-Nam, Sri Lanka. Laos, Iran, Irak et Colombie.

Année 1992

L'expérience a montré que le secrétariat de la section créé en 1991 ne correspondait pas à un besoin. Il a été décidé de le mettre en veilleuse.

A fin avril 1992, M. André Schmidt, président de la section, démissionnaire après 12,5 ans d'activité, a été remplacé par M. Michel Parvex, Directeur des Services Industriels de Sion ayant atteint la retraite. A la demande de M. M. Parvex, M. A.Schmidt a accepté de faire partie du comité de la section et de continuer à assumer la direction du CAR.

De mai 1992 au 3 juin 2009

La section a été présidée par M. Michel Parvex de mai 1992 à juin 2002. La présidence a alors été reprise par M. Jean-Pierre Reist qui l'a assumée jusqu'au 3.06.2009. date à laquelle, à la demande de la Croix-Rouge Suisse notamment, "**la Croix-Rouge Valais**" a été créée et ses statuts approuvés lors d'une Assemblée générale extraordinaire. Cette nouvelle Association a regroupé les 5 sections valaisannes (Monthey, Martigny, Sion, Sierre et Brigue) qui ont fusionné M. Jérôme Buttet de Monthey en a été nommé Président.

Avec cette nouvelle Association, la section CR de Sion a été dissoute après avoir atteint 98 ans et 3 mois d'existence.

André Schmidt